

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E32782

VALABLE JUSQU'AU 19/12/2025

ÉDITÉ LE 27/02/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/11/1989

Forme juridique : SARL

DEPUIS LE 31/12/2015

Capital : 508 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC AMIENS 89B113

Siret: 352 617 872 00044

Code NACE: 4391B

Numéro caisse de congés payés : 423248-80

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 141777663

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 141777663

Situation fiscale et sociale: A jour au 01/10/2024

Raison sociale: COUVERTURE BOCLET

RUE VAL JOLY - PARC ENVIRONNEMENTAL

D'ACTIVITES BRESLE MARITIME

80460 OUST-MAREST

Téléphone: 03 22 30 72 31

Portable: 06 08 24 03 92

Site Internet : www.couvertureboclet.com

E-mail : contact@couvertureboclet.com

Responsabilité légale : BOCLET GRÉGORY GÉRANT

Effectif moyen: 23 Tranche de classification: EFF3

Fax:

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	07/11/2023
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	07/11/2023
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	07/11/2023
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	07/11/2023
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	07/11/2023
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	30/11/2021
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	25/02/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	25/02/2025
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE D'AMIENS 2EME ETAGE - IMMEUBLE LE TANIN 34 AVENUE D'ALLEMAGNE 80090 AMIENS

La (ou les) qualification(s) «

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

^{*} ou du plus récent renouvellement